

**Commune de Mauriac (Cantal)****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-trois, le treize avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du sept avril, sous la présidence de Madame Edwige ZANCHI, Maire de Mauriac.

Date affichage convocation : 07 avril 2023

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 27

Présents :

Edwige ZANCHI
Cyrille ROLLIN
Raymonde THESSANDIER
Jean Jacques VAISSIER
Olivier PRAT
Maryse BONNET
Georges ALBESSARD
Elisabeth BALADUC
Geneviève RONGERE
Jacqueline BORNE
Jacques SERRAT
Gille FRUTIERE
Sylvie FENIES
Bruno DUFAYET
Guillaume POINAT
Géraud MAZE
Audrey LAFARGE
Claudine HEBRARD
Alain DELASSAT
Andrée BROUSSE
Mireille LEOTY
Gérard VIOLLE
Stéphanie SERIEIX

Etaient représentés :

Béatrice CARTAYRADE ayant donné pouvoir à Jean Jacques VAISSIER,
Sabine RIVET ayant donné pouvoir à Cyrille ROLLIN,
Michel PAPON ayant donné pouvoir à Jacques SERRAT,
Julien CHAMBON ayant donné pouvoir à Edwige ZANCHI.

Etait excusé :

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Audrey LAFARGE

2023-04-13 / 12**Subventions exceptionnelles**

Madame le Maire propose à l'assemblée d'allouer des subventions exceptionnelles aux associations au titre de l'année 2023.

Le Conseil Municipal,
Sur proposition de Madame le Maire,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vote	Pour	Abstention	Contre
	27	0	0

DECIDE d'allouer des subventions exceptionnelles comme suit :

Bénéficiaires	Propositions 2023	Observations
Association à caractère sportif / loisirs	6 300,00 €	-
FCAM	3 000,00	Renouvellement maillots et survêtements
Jeanne d'Arc Gymnastique	1 000,00	Création section baby gym
Mauriac Cantal Rando	500,00	Rando La15200 en mai
Pétanque Mauriacoise	800,00	Accueil Congrès départemental
K'Danse	600,00	Gala école de Danse
Rando Trail Mauriac	400,00	Organisation Randoudou
Association à caractère culturel	3 500,00 €	
Y a le feu aux planches	3 500,00	Festival « les improbables »
Association à caractère social	1 300,00 €	
Amicale des Sapeurs Pompiers	1 300,00	Achat tenues de sport
Association à caractère éducatif	647,00	
OGEC Ecole Notre Dame	647,00	Noël 2022
Association à caractère agricole	700,00	
Groupe Evolution Salers	200,00	Participation Salon Agriculture
Association des chevaux lourds	500,00	Foires chevalines de décembre et février
Total Général	12 447,00 €	

CHARGE Madame le Maire de l'exécution de la présente

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
A Mauriac, le 13 avril 2023

Le Maire,

Edwige ZANCHI



La Secrétaire de séance,

Audrey LAFARGE

Envoyé en préfecture le 27/04/2023

Reçu en préfecture le 27/04/2023

Publié le 28/04/2023

ID : 015-211501200-20230413-DEL20230413_12-DE

